

**Dénomination du médicament**

**KEAL 2 g, suspension buvable en sachet  
sucralfate**

**Encadré**

**Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.**

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

**Que contient cette notice ?**

1. Qu'est-ce que KEAL 2 g, suspension buvable en sachet et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre KEAL 2 g, suspension buvable en sachet ?
3. Comment prendre KEAL 2 g, suspension buvable en sachet ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver KEAL 2 g, suspension buvable en sachet ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

**1. QU'EST-CE QUE KEAL 2 g, suspension buvable en sachet ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?**

Classe pharmacothérapeutique - code ATC : ANTI-ULCEREUX - (A : appareil digestif et métabolisme).

Ce médicament est indiqué dans le traitement et la prévention de l'ulcère duodéal.

**2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE KEAL 2 g, suspension buvable en sachet ?**

**Ne prenez jamais KEAL 2 g, suspension buvable en sachet**

- si vous êtes allergique au sucralfate ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6 ;
- chez les prématurés et les nouveau-nés non matures.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN

### **Avertissements et précautions**

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre KEAL.

Quelques cas de bézoards (obstructions des voies digestives) ont été rapportés chez des patients hospitalisés en unités de soins intensifs essentiellement en association avec une alimentation par sonde et chez des nouveau-nés notamment les prématurés et les nouveau-nés non matures.

Utiliser ce médicament AVEC PRECAUTION en cas de :

- insuffisance rénale chronique (défaillance des fonctions du rein) ;
- diminution du taux de phosphore dans le sang ;
- certains troubles du métabolisme du phosphore.

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

### **Enfants et adolescents**

Sans objet.

### **Autres médicaments et KEAL 2 g, suspension buvable en sachet**

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Le sucralfate peut diminuer l'effet de certains médicaments administrés simultanément. Il convient de prendre ce médicament à 2 heures de distance d'un autre médicament.

### **KEAL 2 g, suspension buvable en sachet avec des aliments, boissons et de l'alcool**

Sans objet.

### **Grossesse, allaitement et fertilité**

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

L'utilisation du sucralfate pendant l'allaitement est déconseillée.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

### **Conduite de véhicules et utilisation de machines**

Sans objet.

### **KEAL 2 g, suspension buvable en sachet contient du sorbitol, du parahydroxybenzoate de méthyle, du parahydroxybenzoate de propyle et du sodium**

Ce médicament contient 1,5 g de sorbitol par sachet.

Ce médicament contient 7,8 mg de parahydroxybenzoate de méthyle et 4 mg de parahydroxybenzoate de propyle par sachet et peut provoquer des réactions allergiques (éventuellement retardées).

Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par sachet, c.-à-d. qu'il est essentiellement « sans sodium ».

### 3. COMMENT PRENDRE KEAL 2 g, suspension buvable en sachet ?

#### Posologie

##### Cicatrisation de l'ulcère duodéal

1 sachet matin et soir, soit :

- 1 sachet le matin au réveil, une demi-heure à 1 heures avant le petit déjeuner,
- 1 sachet au coucher, environ 2 heures après le repas du soir.

##### Prévention des rechutes de l'ulcère duodéal

- 1 sachet le soir pris soit une demi-heure à 1 heure avant le repas, soit au coucher, environ 2 heures après le repas du soir.

#### Mode d'administration

Voie orale.

Pour boire le contenu du sachet, ouvrir suivant le pointillé, puis presser le sachet en tenant son extrémité ouverte entre les lèvres.

#### Durée de traitement

Cicatrisation de l'ulcère duodéal : 4 à 6 semaines.

**Si vous avez pris plus de KEAL 2 g, suspension buvable en sachet que vous n'auriez dû**  
Sans objet.

**Si vous oubliez de prendre KEAL 2 g, suspension buvable en sachet**  
Sans objet.

**Si vous arrêtez de prendre KEAL 2 g, suspension buvable en sachet**  
Sans objet.

### 4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

- constipation ;
- rarement : sécheresse de la bouche, nausées, vomissements, éruptions cutanées, vertiges ;
- en cas d'administration à fortes doses pendant longtemps, il existe un risque théorique de diminution du taux de phosphore dans le sang ;
- quelques cas de bézoards (obstructions des voies digestives) ont été rapportés chez certains malades (voir Avertissements et précautions).

## Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet :

[www.signalement-sante.gouv.fr](http://www.signalement-sante.gouv.fr).

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

### 5. COMMENT CONSERVER KEAL 2 g, suspension buvable en sachet ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

### 6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

#### Ce que contient KEAL 2 g, suspension buvable en sachet

- La substance active est :

Sucralfate..... 2,00 g  
Pour un sachet.

- Les autres composants sont :

Gomme guar, sorbitol à 70% non cristallisable, saccharine sodique, parahydroxybenzoate de méthyle sodique, parahydroxybenzoate de propyle sodique, acide sorbique, arôme 26G55, eau purifiée.

#### Qu'est-ce que KEAL 2 g, suspension buvable en sachet et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de suspension buvable.

Boîte de 14, 15, 30 ou 60 sachets.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

#### Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

**EXOD**

6 PARC DE MONTRETOUT

92210 SAINT-CLOUD

#### Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

**E.G. LABO - LABORATOIRES EUROGENERICS**

CENTRAL PARK

9-15 RUE MAURICE MALLET

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

**Fabricant**

**PHARMATIS**

Z.I. LE FOSSE DE L'ETANG

BP 20

60190 ESTREES SAINT DENIS

**Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen**

Sans objet.

**La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :**

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

{MM/AAAA}> {mois AAAA}.>

**Autres**

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).